



Accessibilité, éducation, emploi... Les chantiers de la conférence nationale sur le handicap, qui doit se tenir le 11 décembre, sont nombreux. **Au cœur des enjeux : bâtir une société qui accorde toute sa place à chacun.**

Les personnes handicapées, des citoyens comme les autres

PAR MARIE-VALENTINE CHAUDON

EN 2005, la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, ouvrait de larges perspectives, notamment dans les domaines de la jeunesse, de l'emploi et de l'accessibilité. Jamais un texte n'avait couvert autant de problématiques liées au handicap. Mais dix ans plus tard, à la veille de la troisième conférence nationale du handicap, le 11 décembre, les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes. Parmi les gros points noirs : l'emploi. Alors

que la loi de 2005 soumet les entreprises à l'obligation d'embaucher 6 % de personnes handicapées, ce quota n'atteint aujourd'hui en moyenne que 2,8 % dans le secteur privé et 4,5 % dans le public. Plus inquiétant encore, les derniers chiffres de Pôle emploi montrent que le nombre de personnes handicapées au chômage a doublé entre 2007 et 2013, dépassant aujourd'hui les 400 000. « Pour les individus, c'est la double peine, déplore Patrick Tripoteau, directeur général de l'Association des paralysés de France (APF). Deux millions de personnes en situation de handicap vivent sous le seuil de pauvreté.

En leur refusant l'accès à l'emploi, on les empêche d'augmenter leurs ressources. » L'APF réclame des moyens pour développer les entreprises adaptées ainsi que les Établissements et services d'aide par le travail (Esat), mais aussi un coup de pouce pour le maintien des personnes handicapées dans leur milieu professionnel. À Sillingy (Haute-Savoie), Fabrice Chauviagnet, 48 ans, a pu conserver son emploi de jardinier-paysagiste malgré l'apparition, en 2009, de son handicap, lié à une maladie rare du dos. Chef d'équipe de la Société d'aménagement d'espaces verts (Saev), il devait faire de nombreux



PIEL / AL PACA / ANDIA - CORENTIN FOHLEN

efforts physiques et porter de lourdes charges. « Avec mon problème de dos, je n'en étais plus capable, raconte-t-il. J'ai alors pensé devoir changer de métier. » C'était sans compter la volonté de Laurent Nouillot, directeur général de l'entreprise, de garder ce salarié, « un bon chef d'équipe, avec un vrai savoir-faire ». Accompagné par l'Agefiph, l'association qui gère le fonds de développement pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées, il a embauché en 2010 un jeune pour « être les bras » de Fabrice. « Cela fonctionne très bien », se réjouit Laurent Nouillot quatre ans plus tard.

Des parcours scolaires semés d'embûches

L'accès à l'éducation et à la formation devrait également constituer l'un des sujets phares de cette conférence nationale. « Le manque de qualification explique en grande partie le fort taux de chômage des personnes handicapées », souligne en effet Patrick Tripoteau, de l'APF. La tâche est immense mais de nombreuses initiatives existent déjà, comme les dispositifs portés depuis 2001 par l'association Handisup à Nantes. « Nous accompagnons les familles pour faciliter l'accès à l'école et aux loisirs de leurs enfants en situation de handicap, dès l'âge de trois ans, explique

1 | Fabrice Chauliaguet (à gauche), handicapé suite à des problèmes de dos, a conservé son emploi dans son entreprise de paysagisme grâce à l'embauche d'un jeune pour le seconder.

2 | Malvoyante, Oriane vient d'obtenir son Capes de lettres. Elle travaille sur son ordinateur avec un logiciel de synthèse vocale.

3 | Étudiant à l'École du barreau de Paris, Gaël, non-voyant, utilise les manuels de droit numérisés bénévolement par une association.

Patrice Fonda, directeur de Handisup. En les aidant à trouver des accompagnements et des financements, nous nous rendons compte qu'il est presque toujours possible de parvenir à une solution. » Le manque de moyens demeure cependant récurrent. Avec la Fnaseph, fédération d'associations favorisant le parcours scolaire, Handisup milite pour une remise à plat des dispositifs. « La vie du jeune handicapé est compartimentée, il bénéficie d'un accompagnement pour l'école, d'un autre pour tout ce qui relève du médical, etc., explique Patrice Fonda. Il faudrait au contraire une approche globale : il est temps de mutualiser les moyens, pas forcément de dépenser plus mais de dépenser mieux. » Les parcours scolaires sont semés

d'embûches et le passage vers l'enseignement supérieur est une étape particulièrement difficile à franchir. Si l'on compte 220 000 enfants handicapés scolarisés en France, ils ne sont plus que 16 000 étudiants. « On observe un phénomène d'épuisement, un découragement chez les jeunes et leur famille, explique Patrice Fonda. Les universités ne parviennent pas à accueillir les handicaps les plus complexes. Un exemple : faute de budget pour payer des interprètes, très peu de malentendants parviennent à suivre des études. » Gaël, 25 ans, est non voyant de naissance. Après deux masters, en droit des affaires et droit bancaire, il vient d'entrer à l'école du barreau de Paris pour devenir avocat. « Lorsque je suis arrivé à la fac de droit, il n'y avait jamais eu d'étudiant non voyant, raconte-t-il. J'ai dû apporter moi-même des solutions pour suivre mon cursus. Aujourd'hui encore, je passe un tiers de mon temps à chercher des moyens d'accéder aux sources (livres, cours, etc.) et les deux tiers à étudier. » Gaël travaille principalement avec un ordinateur et un logiciel de synthèse vocale, qui lui permettent d'aller sur Internet et de lire des fichiers numériques. Il bénéficie aussi de l'aide de l'association Baisser les barrières, qui numérise gratuitement pour

C'EST À NOUS DE FAIRE NOS PREUVES

⊕ lui des manuels de droit. Baisser les barrières l'a également aidé dans sa recherche de stages en entreprise. « Il y a, a priori, une méfiance et un déficit de confiance. C'est à nous de faire nos preuves, encore plus qu'un étudiant valide, assure le jeune homme, qui joue par ailleurs dans l'équipe de France de Cécifoot*. Il n'y pas de place

pour les handicapés dans la société, c'est à nous de la prendre, poursuit-il. On doit toujours être dans une démarche active ! »

L'accessibilité : un combat mené pour tout le monde

Une place pour tous, c'était pourtant l'enjeu de l'accessibilité universelle, l'une des grandes promesses de loi de 2005. Transports et établissements publics avaient jusqu'au 1^{er} janvier 2015 pour se mettre aux normes mais face au retard des travaux, le gouvernement a décidé en février

dernier d'accorder des délais supplémentaires, au grand dam des associations. « C'est une grande déception, regrette Jean-Pierre Legris, trésorier de la Fédération des malades et handicapés. Nous attendons depuis trop longtemps ! Les handicapés doivent pouvoir aller partout comme n'importe quel citoyen. D'ailleurs, avec le vieillissement de la population, c'est un combat que nous menons pour tout le monde. » Pour une société qui permette à chacun de mener pleinement sa vie. ●

*Football pour mal-voyants

Il est la première personne en situation de handicap mental à avoir reçu la Légion d'honneur, le 8 décembre.

Jean-Pierre Crépieux

« Même handicapé, on peut faire tant de choses ! »



RICHARD BARON/LIGHT MOTIV

il est placé dans un établissement spécialisé, en raison de son retard mental. Puis, il passe son adolescence à « traîner, avec des petits boulots ou au chômage », avant sa rencontre avec Jean Vanier, en 1964. Jean-Pierre a alors 20 ans. Il fait partie des quatre personnes avec lesquelles Jean Vanier crée à Trosly-Breuil (Oise) une communauté de vie baptisée l'Arche. Là, Jean-Pierre apprécie par-dessus tout de prendre enfin la parole, d'exprimer ses idées et de porter celles de ses camarades. Jean-Pierre passe huit ans à Trosly. Puis, il rejoint le Pas-de-Calais pour participer à la fondation d'une nouvelle communauté, Les trois fontaines, à Boulogne-sur-Mer et Ambleteuse. « Trouver du boulot, gagner mon argent, acquérir mon indépendance, voilà ce qui m'a d'abord rendu heureux à l'Arche », confie-t-il. Jean-Pierre a travaillé au service entretien des Acéries Paris-Outreau, puis dans un Esat (1) de l'Arche, à la menuiserie et à la sous-traitance : il pesait et conditionnait en kit les ingrédients nécessaires à la fabrication de « plum-pudding », le gâteau traditionnel de Noël

de la Côte d'Opale. Au contact de Jean Vanier et du P. Thomas Philippe, aumônier de l'Arche, il approfondit aussi sa foi et s'engage dans la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), où il participe à la création d'une équipe pour ouvriers de centre d'aide par le travail (CAT). « J'y ai rencontré des tas de nouveaux copains », raconte-t-il. Plein d'humour, Jean-Pierre a des amis fidèles, avec qui il partage des joies simples : les soirées à chanter de la variété – « Hugues Aufray, Claude François, mais pas Johnny Hallyday, qu'est-ce qu'il gueule ! » –, les films de kung fu, une petite cigarette, un café... En 2009, avec l'aide d'une amie, Michèle Dormal, il a écrit sa vie dans un livre (2), qu'il est allé vendre au porte à porte. Un témoignage touchant, où revient souvent la souffrance d'être regardé comme inapte au sein la société. « Parce qu'on est handicapé, s'écrie-t-il, les gens nous imaginent totalement incapables. Alors qu'on peut faire des tas de belles choses. Ma vie et ma Légion d'honneur le prouvent ! » ●

GWÉNOLA DE COUTARD

(1) Établissements et services d'aide par le travail, anciennement CAT, centre d'aide par le travail. (2) Je n'ai pas peur de devenir vieux, Éd. Le Livre ouvert, 123 p. ; 12 €.

LES + DU WEB

Quel regard sur le handicap ?
À découvrir dans la rubrique
« Dossiers »

→ www.PELERJN.com